



ENGAGEMENTS SAISON 2022/2023 SUR FOOTCLUBS

Mesdames Les Présidentes,
Messieurs Les Présidents,

Vous trouverez ci-dessous les procédures d'engagement en compétitions départementales pour la saison 2022 / 2023 :

Pour les compétitions déjà pratiquées en 2021 / 2022 il faut :

- Aller sur Footclubs
- Passer en saison **2022 / 2023**
- Menu «Epreuves régionales et départementales » puis « compétitions officielles »
- Avis du club : cliquer sur « Avis non renseigné » - mentionner **Accord** (éventuellement **Refus**)
- Valider en bas de page à droite
- Cliquer sur la vignette correspondante
- Vérifier le terrain
- Si nocturne en SENIORS (19 h ou 20 H), ou desiderata (alternance, jumelages entre équipes, levers de rideau..) : **le spécifier dans le cadre désidérata.**
- Valider

Pour les compétitions non-pratiquées en 2021 / 2022 il faut :

- Aller sur Footclubs
- Passer en saison **2022 / 2023**
- Menu «Epreuves régionales et départementales » puis « compétitions officielles »
- Avis club : cliquer le + de « Nouvel engagement »
- Sélectionner Centre de ressources « District Haute-Vienne »
- Cliquer sur la vignette correspondante – « Etape suivante » et sur « Valider »
- Si nocturne en SENIORS (19 h ou 20 H) ou désidérata particulier (alternance, jumelages entre équipes, levers de rideau...) : **le spécifier impérativement dans le cadre désidérata**
- Valider

Bon courage.

Si besoin, vous pouvez contacter le secrétariat du District au 05.55.77.35.40 ou courriel district@foot87.fff.fr

Le Président de la commission
Mounir SISSAOUI

DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-VIENNE - 4 rue de La Rochefoucauld - BP 1036 - 87050 Limoges Cedex

Téléphone : 05.55.77.35.40 - Fax : 05.55.77.08.34



district@foot87.fff.fr



<https://foot87.fff.fr>